



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 09 MARS 2023

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION – REHABILITATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE GRABINSKI – FONDS VERT**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf Mars à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé  
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, sous la présidence de  
**Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN.**

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. VILLARD René – Mme OBELISCO Francine – M. BENOIT Gérard – Mme FALAIX Evelyne – M. ROVIRA Marc –  
M. JULLIEN Bernard – M. JULIEN Guillaume – Mme UGHETTO Wendy – M. DALCANT Jacques – Mme SACCO  
Virginie (Arrivée à 18 H.12, point N° 1-3) – M. DI GIOVANNI Alexandre – Mme TOUMANI Soréa – M. FAYET  
Stéphane – M. CARMONA Alain – Mme BARDIES Frédérique – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. RICHELME  
Jean-Marc – Mme ORSINI Chantal – M. DELAHAYE Guy – Mme PIOZIN Patricia.

#### **ONT DONNÉ PROCURATION :**

Mme PIERRAT Brigitte a donné procuration à M. BENOÎT Gérard  
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René  
M. RISSO Gilbert a donné procuration à M. JULLIEN Bernard  
M. HERNANDEZ Antoine a donné procuration à Mme SZAFRANSKI Nathalie

#### **ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme PELEGRINA Geneviève – Mme AYMES Patricia – M. BERTRAND Philippe – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme  
GIACHINO Lisa.



***M. JULLIEN BERNARD A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE.***

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 9 Mars 2023  
Délibération N° DM\_20230309N014

**OBJET : DEMANDE SUBVENTION – REHABILITATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE GRABINSKI – FONDS VERT**

Monsieur Bernard JULLIEN, adjoint aux sports, rappelle à l'Assemblée que, par délibération en date du 10 Novembre 2022, la Commune a candidaté à l'appel à projets lancé par l'agence nationale du sport (ANS), dans le cadre du programme de rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs structurants, en vue de la réhabilitation du gymnase Grabinski.

La Commune a bénéficié d'une participation à hauteur de 71 % par l'agence nationale du sport.

Au regard de ces éléments, il vous est proposé de solliciter une subvention en vue de la réhabilitation du gymnase Grabinski dans le cadre du fonds vert selon le plan de financement ci-dessous.

Le montant estimatif des travaux s'établit à 620.000 €.H.T. (maîtrise d'œuvre incluse).

FINANCEURS	MONTANT H.T.	%
Subvention ANS	440.858,00 €.	71 %
FONDS VERTS	55.142,00 €.	9 %
Autofinancement	124.000,00 €.	20 %
TOTAL	620.000,00 €.	100 %

Où CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

➤ **DECIDE** de solliciter une subvention au titre du fonds vert en vue de la réhabilitation du gymnase Grabinski selon le plan de financement défini ci-dessus,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande.

AFFICHEE LE : .....	CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LE NEUF MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,
RETIREE LE : .....	Le Maire,
T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/>	
NOMENCLATURE N° 7.5	René VILLARD

